

Banque Triodos

Intégration des risques en matière de durabilité (SFDR)

La Banque Triodos a été fondée sur la conviction que l'argent peut être investi pour promouvoir un changement positif. Nous utilisons l'argent de nos clients pour financer des projets qui contribuent à des changements sociaux, environnementaux et culturels.

Lire la suite sur
triodos.be

Intégration des risques en matière de durabilité

Introduction

Ce document explique comment nous prenons en considération les risques en matière de durabilité dans nos décisions d'investissement. Nous respectons à cet égard les règles MiFID II (règlement délégué 2017/565 de la Commission) et du règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) de l'Union européenne, telles que décrites à l'article 3. La Banque Triodos a rédigé ce document pour vous informer sur l'influence des risques en matière de durabilité sur nos investissements.

Qui sommes-nous ?

La Banque Triodos est soucieuse de contribuer à une société qui promeut et protège la qualité de vie de chaque personne et place la dignité humaine au centre de ses préoccupations. Depuis notre création en 1980, nous permettons aux particuliers, aux organisations et aux entreprises d'utiliser leur argent de manière à avoir un effet positif sur l'environnement et la société. La Banque Triodos S.A. (« Banque Triodos ») est cofondatrice de la Global Alliance for Banking on Values (GABV).

Nous soutenons un développement durable en proposant à nos clients des produits financiers qui ont des objectifs durables clairs. Nos produits de gestion de portefeuille, qui relèvent du règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), comprennent principalement des fonds qui sont gérés par Triodos Investment Management¹ et des portefeuilles investissant directement dans des actions et obligations, bien qu'ils puissent aussi contenir des fonds gérés par d'autres entités. Tous nos produits de gestion de portefeuille ont pour objectif d'induire un changement positif dans la société tout en générant un rendement financier.

Nous appliquons des principes de conduite des affaires qui guident notre prise de décision au quotidien. Nous nous engageons à générer un changement positif dans le monde et nous nous

¹ Triodos Investment Management B.V. est une société privée à responsabilité limitée enregistrée aux Pays-Bas et dont le siège social est sis Hoofdstraat 10, 3972 LA, Driebergen-Rijsenburg, Pays-Bas. Elle est agréée en tant que société de gestion d'OPCVM (Organismes de placement collectif en valeurs mobilières) et en tant que gestionnaire de fonds de placement alternatifs (directive AIFM), y compris un complément de licence AIF couvrant la fourniture de services supplémentaires de (i) gestion de portefeuille individuel, (ii) conseil en investissement et (iii) réception et transmission d'ordres (art 2:67a Wft) émis par l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM). Triodos IM est une filiale à 100 % de la Banque Triodos.

efforçons de montrer le bon exemple. Notre éthique et nos valeurs sont décrites dans ces principes de conduite des affaires.²

Intégration des risques en matière de durabilité

Dans la législation SFDR, le terme « risque en matière de durabilité » est défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un investissement. Ce concept peut engendrer des malentendus. Par conséquent, chez Triodos, nous établissons une distinction entre le risque en matière de durabilité et le risque en matière d'impact. Le risque en matière de durabilité englobe les risques financiers et la possibilité que des objectifs financiers ne soient pas atteints suite à des pertes financières découlant d'événements en lien avec la durabilité d'une entreprise. Le risque en matière d'impact, en revanche, concerne le fait que les investissements contribuent à un changement positif.

Voici deux exemples pour y voir plus clair.

Imaginons qu'une entreprise ferroviaire construise une nouvelle ligne de chemin de fer longue distance entre deux grandes villes, qui concurrence des vols de compagnies aériennes existants. Cet investissement présente des avantages évidents pour l'environnement, car les émissions de CO₂ diminueront si les passagers optent pour le transport ferroviaire plutôt que pour le transport aérien. Toutefois, divers risques en matière de durabilité peuvent apparaître, par exemple si l'entreprise découvre pendant la construction que l'itinéraire planifié perturbe un habitat humide protégé. Il se peut que des organisations de protection de la nature entreprennent des démarches juridiques pour trancher cette question environnementale, et que ces procédures juridiques engendrent des coûts considérables et provoquent des retards d'installation importants. Suite à ces problèmes, l'entreprise gagne beaucoup moins que prévu sur le projet. Cela signifie que l'investissement est moins rentable que prévu.

Les avantages liés à la diminution du nombre de vols et des émissions de gaz à effet de serre grâce à cette ligne ferroviaire n'empêchent pas qu'un risque financier subsiste. L'exemple ci-dessus illustre donc un risque en matière de durabilité.

Prenons un autre cas, où un fonds a investi dans une entreprise qui essaie de réduire les déchets en faisant en sorte que ses produits soient plus facilement recyclables. L'objectif en termes d'impact est de contribuer à la transition vers une économie circulaire. Mais que se passe-t-il si le directeur constate lors de notre monitoring que l'entreprise se porte bien sur le plan financier, mais que la plupart des déchets des produits de cette entreprise finissent toujours dans des décharges ? Dans ce cas, en dépit de la réussite financière, l'entreprise ne contribue pas à un changement positif ni à une transition vers une économie plus circulaire, et il est davantage probable que le portefeuille d'investissement n'atteigne pas ses objectifs en termes d'impact. Cet exemple est considéré comme un risque en matière d'impact.

² https://www.triodos.com/binaries/content/assets/tbho/policies/triodos_business-principles_2024_final-version-1.pdf

Le risque en matière de durabilité constitue un élément important de notre gestion des risques financiers, tandis que le risque en matière d'impact forme un aspect fondamental de notre stratégie d'investissement globale.

Notre approche

Bottom-up

Au sein de la Banque Triodos, nous croyons que l'investissement peut avoir un impact positif aussi bien pour l'environnement que pour la société. Cette approche s'applique à tout investissement individuel, qu'il s'agisse d'un investissement dans des fonds, des actions, des obligations ou d'autres actifs. En notre qualité de gestionnaires de fonds et de portefeuilles, nous nous efforçons de sélectionner des entreprises ou des entités qui disposent d'équipes ayant les connaissances et l'expérience adéquates pour évaluer minutieusement les investissements et choisir ceux qui satisfont à nos critères tant pour le risque en matière de durabilité que pour le risque en matière d'impact.

Pour garantir que tous les gestionnaires de fonds et de portefeuilles sélectionnés par nos soins ont un impact positif et gèrent les risques efficacement, nous les filtrons avant d'investir et nous continuons de les surveiller par la suite.

Dans le cadre de nos contrôles, nous évaluons au moins une fois par an toutes les entités que nous avons sélectionnées comme gestionnaires de fonds et de portefeuilles ; à cette occasion nous passons également en revue leurs performances, leur gestion des risques financiers et opérationnels, leur impact et d'autres facteurs importants. Nous pouvons augmenter la fréquence de ces évaluations si les circonstances l'exigent.

Top-down

La Banque Triodos a mis en place des procédures de contrôle, de gestion et de reporting pour suivre et gérer efficacement les risques financiers au sein de nos portefeuilles. Notre surveillance des risques est fondée sur une analyse quantitative de nos portefeuilles. Ce cadre pose des limites aux risques de concentration, donne des lignes directrices concernant la volatilité attendue du portefeuille (budgets de risque) et tient compte d'événements de perte extrêmes (Value at Risk). Il surveille le risque financier total, qu'il découle des risques en matière de durabilité ou d'autres facteurs, pour veiller à ce que le portefeuille fournisse le profil de risque et de rendement adéquat.

Impact des risques en matière de durabilité

Grâce à la sélection « bottom-up » soignée et à la maîtrise des risques « top-down », la Banque Triodos constitue des portefeuilles d'investissement qui sont axés sur l'obtention de rendements financiers attrayants à des niveaux de risque acceptables et ayant un impact positif clair. Nous exigeons des gestionnaires de fonds et de portefeuilles qu'ils gèrent les risques en matière de durabilité de façon adéquate. La Banque Triodos supervise ensuite la gestion des risques en matière de durabilité pour chaque fonds ou portefeuille.